

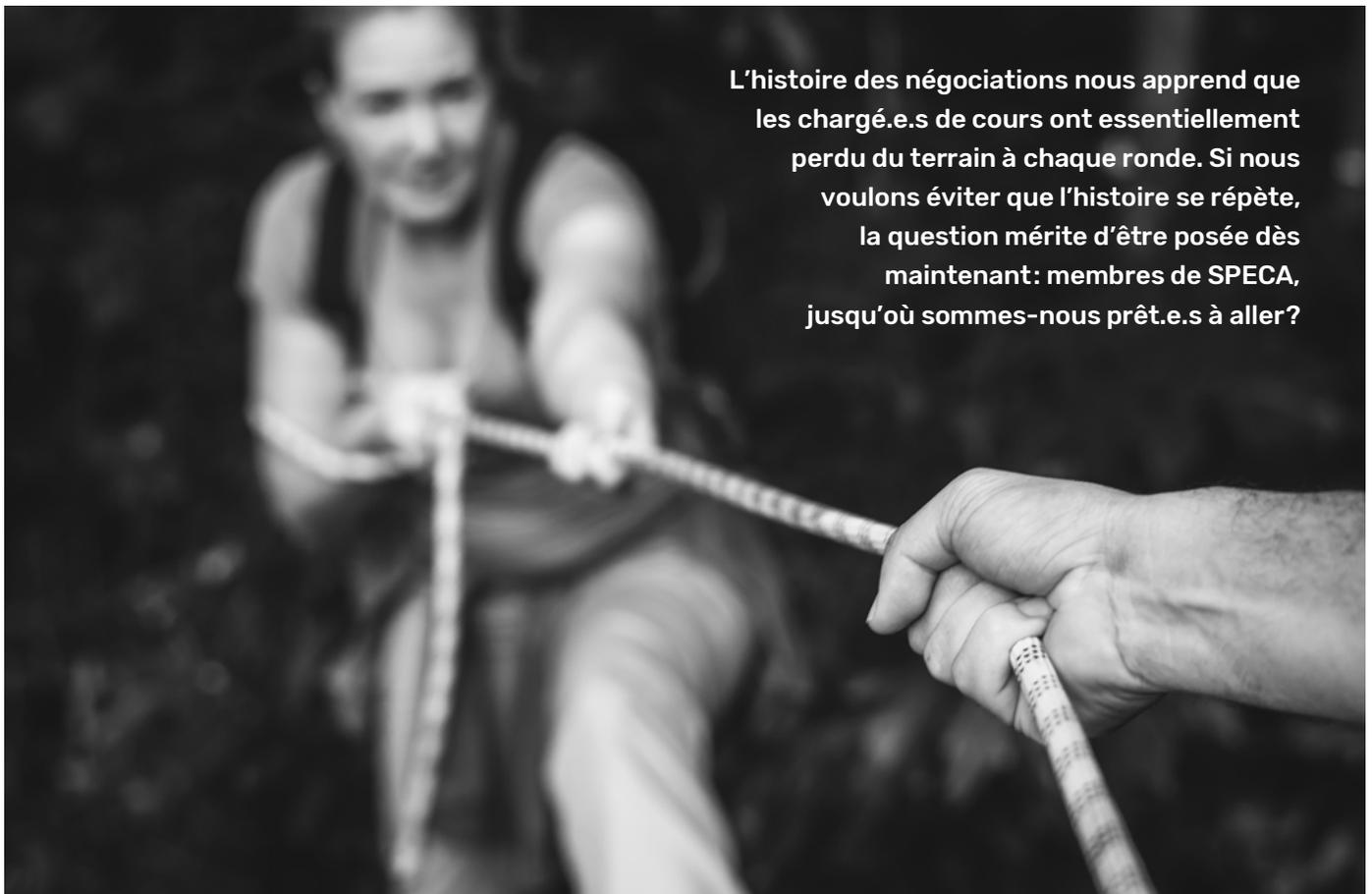
DOSSIER ENVIRONNEMENT

- 4 Une société à reconstruire, une planète à sauver!
- 7 Pourquoi faire la grève climatique?
- 10 Lettre adressée à la Direction du Collège Ahuntsic
- 11 Peut-on agir au Collège sur le plan environnemental?
- 17 La mobilisation environnementale en images

NÉGOCIATIONS

Que ferons-nous pour les chargé.e.s de cours?

Par LAURENCE DAIGNEAULT DESROSIERS
Enseignante en français et lettres et présidente du SPECA



L'histoire des négociations nous apprend que les chargé.e.s de cours ont essentiellement perdu du terrain à chaque ronde. Si nous voulons éviter que l'histoire se répète, la question mérite d'être posée dès maintenant: membres de SPECA, jusqu'où sommes-nous prêt.e.s à aller?

Combien de fois devons-nous dénoncer les conditions de travail exécrables à la formation continue pour qu'elles deviennent une véritable priorité? Je ne reviendrai pas ici sur le détail de ces conditions scandaleuses de l'exercice de notre profession: il suffit de paraphraser un confrère qui a souligné en assemblée que les profs, selon leur statut, appartenaient carrément à deux classes sociales différentes¹.

L'histoire des négociations nous apprend que les chargé.e.s de cours ont essentiellement perdu du terrain à chaque ronde. On sait qu'un désintérêt pour la cause a conduit, systématiquement, à l'abandon des demandes liées à l'amélioration des conditions à la formation continue, chaque fois considérées comme le lot d'une minorité, qu'on a tôt fait d'oublier compte tenu de la mince présence de celle-ci dans les instances décisionnelles.

Sauf à de rarissimes exceptions, on n'élit pas de chargé.e de cours de cégep dans les postes à la FNEEQ; on ne les entend guère sur le plancher des instances; on les voit même bien peu dans leurs assemblées générales respectives. Bien entendu, l'organisation de leur travail explique en large partie leur maigre participation à la vie syndicale, mais c'est aussi – et c'est là où le bât blesse – un problème de culture syndicale qui participe historiquement à leur invisibilisation. Je parle d'une culture syndicale qui ferme les yeux sur ce qui se trame à la formation continue, cette bête qui croit parfois hors des sites principaux des collèges et qui, assurément, vit en marge des mécanismes dans lesquels les syndicats sont traditionnellement impliqués. Et le cercle est vicieux: moins les syndicats ont été curieux de ce qui se trame à la formation continue, moins ils ont négocié l'obtention des données nécessaires au travail syndical. *Loin des yeux, loin du cœur*. Or, comment mobiliser des profs qui ont systématiquement été abandonné.e.s lors des rondes de négociation, qui sont traité.e.s depuis des lustres comme étant de seconde zone, voire une valeur négligeable? J'ai honte de le dire, mais certain.e.s élu.e.s d'autres syndicats ont été étonné.e.s d'apprendre, lors des dernières négos, que les chargé.e.s de cours étaient leurs membres à part entière... Comment se surprendre alors de leur désaffection de la vie syndicale?

D'aucuns ont pu garder en tête que le ou la chargé.e de cours moyen.ne est un.e passionné.e travaillant à temps plein dans son domaine, et qui ne vient enseigner son *dada* que devant d'exemplaires professionnel.le.s désirant un perfectionnement... Oubliant que le salaire des chargé.e de cours n'en est pas nécessairement un d'appoint, et que les groupes peuvent être formés d'étudiant.e.s rencontrant les mêmes difficultés qu'au régulier, avec en prime des contraintes majeures liées à la conciliation travail-famille-études. Si ces deux réalités coexistent dans le réseau, pourquoi la première devrait-elle faire écran à la seconde? Un problème de solidarité se pose, autant entre les profs du régulier et de la formation continue qu'entre les chargé.e.s de cours eux-mêmes. On entend à la FNEEQ comme dans les assemblées générales que, ne vivant pas cette réalité, les enseignant.e.s ne se sentent pas concerné.e.s, alors qu'il s'agit des conditions de travail dans leur propre profession, dans leur propre réseau. Dites-moi, à quoi sert un syndicat si ce n'est à se mobiliser quand les conditions de travail de certain.e.s de ses membres sont inacceptables?

À QUOI SERT UN SYNDICAT SI CE N'EST À SE MOBILISER QUAND LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE CERTAIN.E.S DE SES MEMBRES SONT INACCEPTABLES?

1. Pour ceux et celles qui seraient moins au fait de la réalité des chargé.e.s de cours, signalons d'abord une tâche significativement plus lourde pour l'atteinte du statut temps complet (525 heures d'enseignement par an) ainsi qu'un écart salarial avec le régulier parfois énorme (dans les pires cas de figure, un.e chargé.e de cours touchera la moitié voire le tiers du salaire qui lui aurait été versé pour une tâche similaire au régulier). Cet écart varie énormément, car beaucoup de facteurs ne sont pas pris en considération à la formation continue (l'expérience, le nombre de préparations, le nombre d'étudiant.e.s). Les chargé.e.s de cours ne sont pas non plus rémunéré.e.s pour encadrer les étudiant.e.s en dehors des cours et n'ont qu'un mince accès aux congés de maladie ou pour responsabilités familiales. Et ceci n'est qu'un aperçu...

Localement, on peut faire de petits ajustements, de petits changements. À preuve, les miettes récoltées pour les profs de la formation continue à la dernière négociation étaient presque toutes des acquis à Ahuntsic², ce qui accessoirement révèle qu'on avait déjà de l'avance sur le réseau. Cette petite marge d'action existe donc réellement, on peut par exemple faire des pressions pour que s'améliorent les services pour les profs qui enseignent le soir ou l'été; on pourrait envisager, l'an prochain, de considérer les chargé.e.s de cours pour le budget de perfectionnement (même si ce dernier est établi en prenant en considération le nombre d'enseignant.e.s du régulier seulement). Or, on sait que le nerf de la guerre, c'est la rémunération. Et ces millions-là, ce n'est certes pas un enjeu local.

Après des années d'austérité, que quelques injections de financement ne sauraient effacer, la ronde de négociation qui commence s'annonce pleine de combats légitimes. Comme pour le personnel en santé et services sociaux, dont les conditions de travail s'éloignent de plus en plus de la décence minimale, la surcharge de travail des enseignant.e.s nuit aux services et génère de l'épuisement professionnel. Toutefois, s'il y a une lutte propre au personnel enseignant des cégeps, c'est bien celle des conditions de travail à la formation continue. Comment pouvons-nous accepter que cette situation perdure? Nous savons, de surcroît, que ces conditions s'appliqueront à terme à davantage d'enseignant.e.s en raison d'un accroissement prévisible de la formation continue, notamment lié au développement de la formation à distance. Quelle part de l'enseignement collégial devra être dispensée dans de telles conditions pour nous faire réagir à la hauteur du problème?

L'indignation de ces lignes ne suffit pas. Suite aux travaux du Comité ad hoc stratégique sur les chargé.e.s de cours³, le comité de négociation et de mobilisation du regroupement cégep de la FNEEQ semble plus sensible que jamais à la cause, alors battons le fer pendant qu'il est chaud. Nous avons le devoir de sensibiliser nos collègues, pour que chacun.e se sente interpellé.e. Nous avons le devoir de trouver, ici à Ahuntsic, des moyens de persuader notre Direction. Nous avons le devoir de faire pression sur la FNEEQ, et celui de sensibiliser les délégations des autres cégeps afin de favoriser des prises de position fermes en faveur d'un changement radical des conditions de travail à la formation continue.

Si nous voulons éviter que l'histoire se répète, la question mérite d'être posée dès maintenant: membres de SPECA, jusqu'où sommes-nous prêt.e.s à aller? ■

RECOMMANDATION DE LA FNEEQ CONCERNANT LES ENSEIGNANT.E.S DE LA FORMATION CONTINUE

Lors de sa réunion extraordinaire du 3 mai dernier, le regroupement cégep de la FNEEQ a adopté la recommandation suivante:

Considérant les conclusions du Rapport sur la formation continue du comité national de rencontre (2014):

Considérant le rapport du comité d'analyse des travaux et des résultats des quatre (4) dernières rondes de négociation dans le but de développer une stratégie pouvant mener à des gains significatifs relativement aux conditions de travail des chargé-es de cours à la formation continue lors de la prochaine négociation;

Considérant l'orientation générale de la négociation adoptée en regroupement cégep et harmonisée en CCSP qui prévoit notamment que la précarité soit un enjeu de la prochaine négociation et qu'une attention particulière soit accordée aux bas salarié-es;

Il est proposé:

Que le regroupement cégep mandate le comité de négociation et de mobilisation ainsi que le comité de stratégie pour faire des représentations, notamment auprès du CCSP, afin que soient dégagées les marges financières nécessaires pour instaurer des conditions salariales et de pratique équitables à la formation continue dans les cégeps.

2. La dernière négo a permis, entre autres, le rattachement des chargé.e.s de cours aux départements ou aux programmes du régulier, un comité de sélection unique, l'offre générale de service ainsi que la création de charges à la formation continue (CFC) – toutes ces mesures étaient déjà en vigueur à Ahuntsic.

3. Comité [du regroupement cégep] qui analyse les travaux et les résultats des quatre dernières rondes de négociation dans le but de développer une stratégie pouvant mener à des gains significatifs relativement aux conditions de travail des chargé.e.s de cours à la formation continue lors de la prochaine négociation.

DOSSIER ENVIRONNEMENT

Une société à reconstruire, une planète à sauver!

Par PHILIPPE BOUDREAU
Enseignant en sciences sociales

et RAPHAËL REBELO
Enseignant en mathématiques

**Le présent article est tiré
des pages 12 à 14 du numéro 79
de la revue *À bâbord!*, mai 2019,
actuellement en kiosque.**

C'est avec une grande appréhension que plusieurs salarié.e.s du secteur public envisagent le prochain duel que sera la négociation des conventions collectives. D'un côté, le gouvernement caquiste, bien qu'assermenté en promettant d'agir sous le signe «du renouveau, de l'humanité et de l'ouverture», demeure foncièrement attaché au même credo néolibéral que son prédécesseur, visant les gains de productivité, l'allègement fiscal, le contrôle des dépenses et le remboursement de la dette. Face à lui, des organisations syndicales extrêmement prudentes, malmenées par la droite depuis des décennies, se présentent en rangs dispersés.

Les négociations de 2005, de 2010 et de 2015 ont été décevantes et les membres le savent. Non seulement leur pouvoir d'achat ne s'est pas amélioré durant les 20 dernières années, mais leurs organisations syndicales n'ont toujours pas trouvé la recette d'une négociation du secteur public victorieuse. Qui plus est, leurs syndicats locaux sont souvent à consolider ou à reconstruire.

Le réseau de la santé et des services sociaux traverse des bouleversements majeurs depuis une douzaine d'années, qui ont profondément déstabilisé non seulement les milieux de travail, mais la vie et l'action syndicale elles-mêmes. Réorganisation des unités d'accréditation, centralisation à l'échelle régionale, maraudage... autant de séismes ayant désorganisé les syndicats locaux, qui sont aujourd'hui à la recherche de leur identité et de leur centre de gravité.

Moins brutalement agressés, les syndicats du réseau de l'éducation demeurent placés devant leurs propres défis internes, potentiellement différents d'un établissement (ou employeur) à l'autre. Ici, l'assemblée générale est souvent réduite à une instance de validation des choix de l'exécutif, par exemple lorsqu'elle ne se réunit qu'une fois par année; dans d'autres cas, c'est la direction syndicale qui est à bout de souffle ou qui ne parvient pas à assurer adéquatement la relève.

D'aucuns estiment que le mouvement syndical est en crise et ce diagnostic vaudrait notamment pour le syndicalisme du secteur public. Or, la ronde de négociation qui s'ouvre offre peut-être l'occasion de recadrer l'action syndicale, afin de remettre à l'ordre du jour l'enjeu du pouvoir des salarié.e.s.

Un des pièges à éviter est de reproduire machinalement les vieux réflexes des appareils syndicaux, qui ont tendance à faire des négociations du secteur public un exercice aseptisé, contrôlé par des spécialistes des conventions collectives. Ces personnes désirent habituellement imposer aux membres leur propre «manuel d'instructions» consistant à se concentrer sur les demandes à caractère corporatiste, à ne pas irriter l'opinion publique, à ne pas choquer les grands médias, à ne pas camper les négociations sur le terrain sociopolitique et à ne jamais enfreindre la loi (ni même suggérer qu'un syndicat membre puisse un jour songer à le faire) ni à s'assurer d'avoir développé un rapport de forces substantiel AVANT d'entamer les négociations.

Il faut repenser ce manuel d'instructions, en posant directement la question du pouvoir. Celui de l'ensemble des salarié.e.s dans la société et celui des membres dans leur syndicat. À l'instar des carrés rouges, il s'agit à la fois de proposer un horizon mobilisant, donc une pensée et un projet socialement inspirants qui à terme interpelle autant l'ensemble des citoyen.ne.s que les membres, et une pratique syndicale émancipatrice, qui enjoint ces derniers et ces dernières à récupérer leur souveraineté et à reprendre possession du pouvoir syndical, individuellement et collectivement.

La formulation et la promotion des revendications, qu'elles soient à caractère normatif (précarité, lourdeur de la tâche, organisation du travail, etc.) ou pas (salaires, retraites, etc.), bien que tout à fait légitimes, ne sauraient tenir lieu à elles seules de moteur à l'implication des membres dans ces négociations du secteur public. Cette étape est une condition nécessaire, mais non suffisante, à la pleine mobilisation des membres dans le processus. En effet, il manque encore le cadre stratégique permettant de gagner; c'est ici que le souci de l'*empowerment* des membres et de la politisation des négos entre en jeu.

La pas si lointaine expérience de 2012 enseigne qu'il est possible de relancer un mouvement social ayant été longtemps assoupi. Celle-ci reposait sur au moins deux atouts. D'abord, une réflexion et une parole originales, plaçant la justice sociale (accès aux études supérieures pour les 99%) au cœur de l'action. Ensuite, une stratégie fondée sur la confiance à l'égard de la base. Le dynamisme et la puissance dégagés par le mouvement sont ainsi attribuables en bonne partie à une grande souplesse de l'organisation de la mobilisation (auto-organisation, asymétrie des tactiques, etc.) et à l'importance accordée à la démocratie directe.



Photo: André Query

Cette grève a éveillé un large pan d'une génération à l'action politique en plus de révéler que la pensée de gauche au Québec rayonne encore largement en dehors des cercles militants. Le printemps de 2012 a été tellement mobilisateur que son élan s'est fait sentir jusqu'en 2015 lors des mobilisations de la négociation de la fonction publique, que l'on pense par exemple à la grève illégale des enseignant.e.s de cégep le 1^{er} mai, à la grande manifestation nationale du 3 octobre et à d'innombrables autres actions éparpillées sur le territoire. Comme si les travailleuses et travailleurs s'étaient dit « si les étudiant.e.s l'ont fait, pourquoi pas nous? ».

Cette énergie et cette détermination à faire sauter les chaînes qui nous retiennent dans un système qui se meurt se font toujours sentir sur le terrain. Les jeunes de 2012, on le sait, sont maintenant présent.e.s dans les milieux de travail et par suite dans les organisations, dont les syndicats.

Cependant, les centrales sont freinées par une inertie proportionnelle à leur taille et, comme toute organisation, par un instinct de survie qui les pousse toujours vers l'action feutrée plutôt qu'audacieuse. Nous surprendront-elles cette fois-ci? Peut-être... mais la probabilité semble faible. Préférons-nous attendre que le mot d'ordre vienne d'en haut? Pensons-nous sincèrement que le plan et les règles du combat social nous seront livrés par ceux qui sont en position d'autorité? Les incitations à la lutte ne viennent jamais du pouvoir, même syndical, et l'impulsion de la transformation sociale provient toujours de ceux et celles qui foulent la rue.

Dans ce contexte, engageons-nous sans retenue dans les mobilisations citoyennes pour le climat qui pourraient culminer à l'automne 2019 en une grève pour la planète. Organisons la mobilisation en collaboration avec les autres syndicats locaux ainsi qu'avec les groupes communautaires et citoyens de notre région. Travaillons localement à créer une solidarité large, une convergence entre les forces écologistes, étudiantes et syndicales. Suivons l'exemple du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme, qui a voté en assemblée générale une orientation liant les négociations à des enjeux écosystémiques (**voir encadré**).

Œuvrons aussi à retrouver notre souveraineté comme membres. Reprenons le contrôle de notre action, en laissant toute la place à la créativité. Cela peut se traduire d'une foule de façons. Notamment en nous

dotant de moyens de communication propres afin de diffuser une information syndicale originale, différente de celle des organisations nationales. Formons des comités d'action politique dans nos syndicats pour redonner à la lutte un sens plus ample, ouvert sur la société. Créons des collectifs de mobilisation qui soient à la fois architectes des modalités d'action et maîtres d'œuvre de leur exécution.

Une telle approche favorise une asymétrie des moyens de pression en fonction des secteurs et des régions et c'est tant mieux. La grève de 2012 a montré qu'une mobilisation protéiforme est beaucoup plus dangereuse pour l'ordre établi qu'un plan centralisé. De plus, procéder ainsi, donc avoir foi en les capacités des membres, c'est s'offrir les moyens tant d'accroître le pouvoir syndical que de favoriser la réalisation de soi, c'est-à-dire l'accomplissement de soi à travers le militantisme. L'heure est venue de tonifier la vie démocratique de nos syndicats et de viser l'expansion de leurs capacités combatives.

UNE ORIENTATION POUR LES NÉGOCIATIONS

Le Syndicat des professeur.e.s du Cégep de Saint-Jérôme donne la priorité aux mesures qui favoriseront le mieux la participation à une transition vers une société plus durable sur le plan écologique, plus viable sur le plan humain, notamment en ce qui a trait au temps dont chacun dispose, et plus équitable sur le plan social.

Si nous préférons faire feu de tout bois sans attendre les consignes, c'est parce que le monde solidaire et écologique auquel nous aspirons ne peut être créé que par nous-mêmes. Nous rejetons l'idéal gestionnaire qui consiste à faire toujours plus avec moins. Nous revendiquons le droit de produire moins, pour notre propre santé, et le devoir de produire moins, pour la planète. Cette vie lente, en harmonie avec soi et avec l'environnement, ne s'obtient pas par des revendications comme les hausses salariales établies en fonction du PIB ou par des aménagements permettant de maintenir la charge (ou la cadence) de travail.

Si nous soulevons les pavés, c'est pour que les herbes qui se fauillent actuellement entre eux deviennent champs et forêts, pour que la vie verdoyante recouvre ce monde mourant d'acier et de béton. ■

DOSSIER ENVIRONNEMENT

Pourquoi faire la grève climatique?

Par FRÉDÉRIC LEGAULT

Enseignant en sciences sociales, coordination de Planète en grève (Earthstrike Québec)

DEVANT LA CLIMATO-PASSIVITÉ DE NOTRE ÉLITE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE, NOUS DEVONS RÉFLÉCHIR À LA GRÈVE CLIMATIQUE COMME MOYEN D'ACTION POUR FAIRE FACE À L'URGENCE DE LA SITUATION.

Parce que l'urgence climatique l'exige

Nous l'avons déjà trop répété : la situation à laquelle nous faisons face est sans précédent. Tous les arguments pour lutter contre les changements climatiques sont connus. Toutes les études prouvent qu'il faut en faire plus que ce que les gouvernements font actuellement. Pourtant, aucune démarche sérieuse n'est entamée.

La science est formelle : nous sommes entrés dans une nouvelle et dangereuse époque où l'activité économique s'est érigée en force géologique. Si aucune réelle mesure n'est entreprise, les conséquences du réchauffement climatique s'exacerberont et risquent d'être dramatiques. Pour ne citer qu'une seule des nombreuses prévisions établies scientifiquement, si le *statu quo* perdure, c'est 75% de la population mondiale qui risque de mourir de chaleur d'ici la fin du siècle, selon la prestigieuse revue *Nature*⁴. Ces chiffres nous rappellent que la Terre n'est pas en train de mourir, mais qu'elle est en train de se faire tuer.

Le déluge ne sera pas après nous, il est tout près de nous. Pour plusieurs, il a déjà commencé.

Parce que nos gouvernements manquent de volonté politique

Les gouvernements en place ne prennent pas la réelle mesure des défis climatiques. Qu'il soit question de nouveaux projets d'autoroute, d'un nouveau gazoduc qui traversera le nord du Québec, de l'achat d'un pipeline, ou de l'aval à de nouveaux projets d'exploration et d'exploitation pétrolière, nos gouvernements ne prennent au sérieux ni la menace climatique, ni l'ampleur de leurs responsabilités. Nous devons les forcer à agir.

Parce que les petits gestes sont insuffisants

Soyons clairs : la responsabilité face à la crise écologique est inégalement partagée. À l'échelle internationale, les pays développés, qui représentent 20% de la population mondiale, sont responsables de près de 70% des émissions de gaz à effet de serre. À l'intérieur des pays développés, tous ne sont pas également responsables : 10% des individus les plus riches sont responsables de près de 50% des émissions de GES. Les entreprises occupent la part du lion des émissions : à titre comparatif, un ménage montréalais moyen émet 5,4 tonnes/an de GES, alors que les 6 entreprises les plus polluantes au Québec émettent chacune plus d'un million de tonnes⁵.

4. Camilo Mora et al. (2017), «Global Risk of Deadly Heat», *Nature Climate Change*, no 7, p. 501-506, disponible en ligne : <https://www.nature.com/articles/nclimate3322>

5. Selon la dernière édition de l'Inventaire québécois des GES, disponible en ligne : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2016/inventaire1990-2016.pdf>

En ce qui concerne la production de déchets, les chiffres sont tout aussi éloquents. Aux États-Unis, les ménages ne produisent que 1% de l'ensemble des déchets à l'échelle nationale. Ce chiffre grimpe à 3% en France.

Au regard des chiffres, il devient difficile de maintenir la ligne du « nous sommes tous dans le même bateau ». Le consensus environnemental est une illusion qui doit disparaître et la culpabilité environnementale est un fardeau qui doit rapidement changer de camp.

Parce que le conflit est déjà là

Les chiffres mentionnés ci-haut nous montrent que la crise écologique n'est pas un enjeu aussi neutre qu'on voudrait bien nous faire croire.



Face à la crise écologique, les bonnes âmes appellent l'humanité entière à dépasser ses divisions et à marcher main dans la main pour sauver Gaïa. Contrairement à cette croyance, la crise écologique n'effacera pas les antagonismes existants. Au contraire, les bouleversements climatiques ne vont que les exacerber, comme en a tristement témoigné la catastrophe de Katrina en 2005. Qualifié de « métaphore du racisme environnemental » par le sociologue Razmig Keucheyan⁶, l'ouragan Katrina a affecté davantage les pauvres, les personnes âgées et les personnes de couleur. Si la zone touchée comptait 68% de personnes noires à la veille de la catastrophe, c'est 84% des victimes qui étaient noires. Les victimes vivaient dans des quartiers plus inondables, n'avaient généralement pas de voiture (donc il était plus difficile de prendre la fuite), étaient plus fréquemment arrêtées lors des opérations de « pacification », et les quartiers ont été gentrifiés dans le cadre des opérations de reconstruction.

Nous devons commencer par accepter ce conflit pour pouvoir commencer à envisager d'en sortir victorieux.

Parce que la grève est un moyen qui a fait ses preuves

Penser la grève climatique implique de repenser la grève à l'extérieur du cadre traditionnel qui oppose les employé.e.s au patronat. Les revendications ne sont plus essentiellement corporatistes, mais se retrouvent

élargies à l'ensemble du champ politique, déserté depuis trop longtemps par le syndicalisme contemporain.

Historiquement, le mouvement syndical a défendu un projet de société audacieux qui allait au-delà des revendications salariales, un projet qui s'opposait à celui dicté par le capital. Mais le mouvement syndical contemporain semble avoir perdu sa force de frappe d'antan en abdiquant sur sa propre capacité de transformation sociale.

6. Razmig Keucheyan (2018), *La nature est un champ de bataille: Essai d'écologie politique*, La Découverte.

Le *momentum* actuel autour de la lutte aux changements climatiques pourrait être une occasion pour le mouvement syndical de renouer avec son rôle d'acteur social réellement contestataire qu'il a déjà joué.

Pour ce faire, le mouvement syndical doit s'attaquer frontalement à la crise écologique, qui est sans aucun doute l'enjeu du siècle à venir. Cela implique de dépasser la prétendue opposition entre la préservation des emplois et la préservation de la nature, c'est-à-dire de remettre en question la conception du développement économique qui la soutient. Nous devons renverser cette fausse opposition: ce sont les bouleversements climatiques qui tuent les travailleurs.euses et c'est la transition écologique qui crée des emplois. Le mouvement écologiste et le mouvement syndical doivent converger pour lutter ensemble contre les changements climatiques et l'inaction politique.

La grève climatique serait un moyen de renouer avec ce rôle perdu. Si la grève apparaît aujourd'hui comme un élément nuisible et indésirable pour plusieurs, même pour certains travailleurs.euses et certains syndicats, le blocage économique engendré par une grève demeure le moyen le plus efficace de démocratisation et de réduction des inégalités socioéconomiques. Considérant que la radicalité des revendications que nous porterons sera directement proportionnelle au rapport de force que nous construirons, nous devons réfléchir activement à la place que pourrait tenir une grève. Plus le rapport de force sera en notre faveur, plus nous pourrions contraindre le gouvernement à adopter des politiques audacieuses. La légitimité politique que confère la grève serait un atout important dans la construction de ce rapport de force.

Dans la mesure où elle s'effectue à l'extérieur d'une négociation de convention collective, une grève climatique impliquerait cependant de remettre en question l'encadrement du droit de grève au Québec. Les grèves climatiques seront des grèves politiques, et le mouvement syndical gagnerait en légitimité à remettre cette contrainte au droit de grève à l'avant-plan de la scène politique. Face à la fréquence et au caractère répressif des lois spéciales, et à l'impossibilité pratique de faire des grèves à l'extérieur du cadre d'une négociation de convention collective, quel réel droit de grève nous reste-t-il Québec? Ne devrions-nous pas pouvoir faire la grève pour préserver notre planète?

Si le mouvement syndical refuse de prendre à bras-le-corps le défi des bouleversements climatiques, il se recouvrira lui-même de la poussière dont il peine déjà à se départir. Le syndicalisme du XXI^e siècle sera écologique ou sera condamné à l'obsolescence.

Rien à perdre. Tout à gagner.

Les changements climatiques sont le plus grand défi du XXI^e siècle, et les bonnes idées ne suffisent plus pour inverser la tendance. Notre élite économique et politique ne changera pas d'idée de plein gré; seul un mouvement populaire, combatif et bien organisé pourra arriver à la contraindre.

Le temps joue en notre faveur. Des discours du type «pourquoi aller à l'école si le gouvernement n'écoute pas les scientifiques» ou «pourquoi faire des enfants si c'est pour leur offrir un monde diluvien» sont de plus en plus fréquents.

Si le sentiment d'urgence peut être un puissant moteur à la mobilisation, le sentiment de n'avoir rien à perdre a un potentiel de transformation sociale insoupçonnable. Une population qui n'a rien à perdre est à craindre. Dans cette lutte, nous avons tout à gagner.

Nous serons, *encore une fois*, les bêtes féroces de l'espoir. ■

DOSSIER ENVIRONNEMENT

Lettre adressée à la Direction du Collège Ahuntsic

Par les membres du COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT (CACE)

Nous partageons aujourd'hui le constat, validé par un important consensus scientifique, à l'effet que les conséquences tangibles du dérèglement climatique augmentent rapidement. Dans ce contexte, l'inaction des gouvernements à cet égard peut être considérée comme un manquement à leur mission première et une atteinte aux droits humains.

En 2006 le Collège Ahuntsic a adopté une *Politique sur l'environnement* qui a donné lieu, dès le départ, à des changements dans son organisation. Cohérente avec sa mission éducative, cette politique vise, entre autres, une conscientisation de sa communauté à propos de cet enjeu : nous réalisons aujourd'hui qu'il reste encore bien du travail à faire à ce niveau.

Nous faisons partie des adultes qui sont une référence pour les jeunes. Si nous ne réagissons pas (ou mollement), nous banalisons la situation et nous validons la déclaration de la jeune Greta Thunberg : « À quoi servent les études si nous n'avons pas de futur ? Vous les adultes, vous baissez les bras, vous nous laissez tomber. »

Datée du 2 avril 2019, cette lettre a été adressée à Nathalie Vallée, Directrice générale du Collège Ahuntsic. Les signataires en sont les membres du Comité d'action et de concertation en environnement (CACE), soit :

- Abdelkader Achouri, professionnel
- Nathan Boucher, étudiant
- Mathieu Brière Provencher, enseignant
- Pascal Labonté, technicien en environnement
- Claude Maryse Lebeuf, enseignante
- Michel Martucci, employé de soutien
- Dominic Ménard-Bilodeau, enseignant
- Douce Michaud, enseignante

La jeunesse prend la question au sérieux: après le 15 mars, les jeunes de partout sur la planète préparent une grève le 27 septembre prochain. Depuis l'automne dernier, un mouvement à portée nationale s'est aussi développé autour du Pacte pour la transition écologique, qu'une partie de plus en plus nombreuse de la population a signé, dont maintenant les instances et regroupements majeurs de notre Collège, afin de réclamer des changements immédiats de la part du gouvernement du Québec.

Le Collège Ahuntsic est une institution majeure dans le réseau. À ce titre, il peut et doit avoir un effet d'entraînement à ce sujet – les enjeux sont trop importants. La signature du Pacte représente une implication notable que nous saluons, mais nous estimons qu'il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. Nous devons, nous aussi, assumer notre part dans ces changements à faire.

En conséquence, nous demandons que la Direction du Collège:

- Joue son rôle de conscientisation en tant qu'institution d'enseignement supérieur, en faisant la publicité du Pacte et en défendant notre responsabilité vis-à-vis l'environnement et les générations futures que nous formons, et ce, auprès de sa communauté ainsi que des autres institutions d'enseignement.
- Adopte un fonctionnement cohérent avec sa propre politique et cet engagement réactualisé en allouant (augmentant) les ressources financières et humaines nécessaires pour que le Collège et sa communauté réduisent de façon plus marquée son empreinte carbone. ■

DOSSIER ENVIRONNEMENT

Peut-on agir au Collège sur le plan environnemental?

Par CLAUDE MARYSE LEBEUF

Enseignante en infographie et membre du CACE et du comité de mobilisation

Plusieurs d'entre nous sont actuellement secoués par les bouleversements climatiques actuels et ont commencé à questionner et à changer certaines habitudes dans leur vie personnelle. De là, peut-être, vous demandez-vous : mais qu'est-ce qui se fait au Collège en environnement?

Je suis membre du Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) depuis 2010. Je m'y suis présentée parce que, voyant la mise en place de mesures à ce sujet dans nos murs, je voulais comprendre d'où elles

venaient et quels en étaient les objectifs et priorités. Les usagers du Collège me semblaient peu informés et peu impliqués concrètement, ici, dans les changements à faire.

Or, près de 10 ans plus tard, j'ai l'impression que nous en sommes presque au même point, à la différence près que le besoin de faire quelque chose est aujourd'hui plus pressant.

Pour agir de manière pertinente, il est bon de savoir d'où on part. J'ai donc pensé présenter dans ces pages un survol des actions menées au Collège et mes réflexions quant aux pistes d'intervention possibles. En tant qu'enseignant.e.s, je pense que nous avons une parcelle

de pouvoir et de responsabilité de plus que les étudiant.e.s et les autres membres de la communauté collégiale et il me semble que c'est la moindre des choses que nous utilisions les leviers qui sont à notre disposition pour appuyer l'actuel vent de changement.

Quelle est la situation du Collège?

Le Collège, un des plus importants de la province, représente l'équivalent d'une petite ville, avec environ 10 000 étudiant.e.s (7 500 à l'enseignement régulier et 2 500 à la formation continue) et 1000 employé.e.s (environ 700 enseignant.e.s, 200 employé.e.s de soutien, 50 professionnel.le.s et 35 cadres).⁷



Corvée de nettoyage autour du Collège.

7. Données du Rapport annuel 2017-2018.

DOSSIERS SUIVIS PAR LE CACE AU FIL DES ANS

Application du principe des 3RV dans la gestion du matériel:

Réduction/Réutilisation/Recyclage/Valorisation. Exemples: mise en place de mesures de réduction énergétique, tenue régulière de bazars, gestion du recyclage, tentatives d'implantation du compostage.

Réduction du gaspillage du papier, principalement causé par le matériel scolaire produit par les enseignant.e.s, en particulier les notes de cours invendues qui sont recyclées chaque année (dossier suivi par le Service d'approvisionnement du Collège).

Organisation d'événements et activités écoresponsables. Achat de couverts réutilisables pour les événements et, récemment, élaboration de normes pour guider l'organisation de tels événements (bientôt diffusées). Le CACE appuie aussi l'implantation de couverts réutilisables pour remplacer les couverts de plastique à usage unique pour la nourriture et les breuvages de tous les jours.

Organisation du covoiturage. La provenance de toutes les personnes qui viennent au Collège a été répertoriée et des modalités de jumelage conducteurs-passagers ont été récemment proposées, avec un succès encore mitigé.

Gestion des déchets. La recherche se poursuit pour élargir une collecte sélective efficace (et à longueur d'année) et relancer le compostage.

Organisation de l'accès piétonnier et cycliste. Des supports à vélo ont été ajoutés (phase 2 à venir).

Projets d'agriculture urbaine. Implantation d'un potager; distribution de pousses (en lien avec le Département de biologie et des étudiants qui s'occupent de la serre); organisation de la distribution de paniers bios; soin de nos ruches sur notre petit toit vert (et vente de notre miel).

Interdiction en 2012 de l'eau embouteillée au Collège, une mesure fortement soutenue par l'AGÉCA.

Organisation annuelle de cliniques de vélo et activités de sensibilisation (films, conférences, etc.).

Liens soutenus avec d'autres intervenants en environnement, comités collégiaux de la province et, en particulier avec l'organisme Environnement Jeunesse.

Plusieurs de ces interventions sont menées conjointement avec des organisations communautaires ou organismes spécialisés dans certains domaines (agriculture, vélo, etc.). À ces actions, on peut ajouter certains dossiers, que nous rêvons de voir progresser.

Réduction des îlots de chaleur générés par nos toits, nos gigantesques stationnements et nos surfaces bétonnées à l'avant du Collège.

Protection et valorisation du boisé comme poumon de notre quartier.

Diffusion large des enjeux environnementaux auprès des étudiants pour permettre leur implication, en particulier par le biais des projets pédagogiques.

De plus, ces individus qui évoluent au Collège ont une réalité quotidienne très diversifiée: nos niveaux de vie, situations familiales, lieux d'habitation et horaires de présence influencent directement la manière dont nous vivons dans notre environnement commun et l'accès à certaines solutions qui permettraient de réduire notre impact environnemental. Dans un tel contexte, des mesures comme le covoiturage, par exemple, sont moins faciles à implanter.

Ainsi, localement, nous sommes un des plus grands générateurs de déplacements de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (ce que l'arrondissement commence à prendre en considération). Et, s'il faut reconnaître que c'est certainement l'activité des étudiant.e.s qui a le plus d'impact, et de loin, nous devons réaliser que nous, enseignant.e.s, sommes la plus grande partie du personnel et de là, les acteurs majeurs de tout changement.

J'ajouterai un mot sur la culture organisationnelle du Collège, reconnue pour son efficacité. Nous sommes habitué.e.s à recevoir des services qui sont généralement bien adaptés à la variété des membres de notre communauté... Peut-être moins à en questionner les choix?

Que fait le Collège en environnement?

En 2006, le Collège a adopté une *Politique environnementale* (actuellement en révision). L'administration a fait, à cette époque, des investissements significatifs au point de vue de la conservation de l'énergie, dont elle récolte encore les bénéfices financiers. Dans la foulée de l'adoption de cette politique, diverses mesures ont été pensées et mises en œuvre en collaboration avec le CACE qui en a assuré le suivi. Voir l'encadré ci-contre.

La composition du CACE et les ressources en environnement au Collège

Le CACE est composé de quelques membres de l'administration et de représentants des associations de notre communauté : quatre enseignant.e.s, un employé de soutien, un professionnel et un étudiant. Comme dans les autres comités multipartites, la majorité de ces personnes a une occupation autre à temps plein et assez peu de temps pour intervenir dans les dossiers concrets. Seul le technicien en environnement est spécifiquement chargé de dossiers environnementaux.

Le CACE a un petit budget qui permet aussi de la sous-traitance, des consultations, quelques publications, des conférences, etc.

Un sondage auprès des enseignant.e.s

À l'automne 2018, les membres du CACE vivent une incompréhension : la question environnementale, présente de manière de plus en plus pressante dans l'actualité, semble totalement absente au Collège, à l'exception des quelques activités que nous avons l'énergie d'organiser. Et nous peinons à rejoindre des gens (autant étudiant.e.s qu'employé.e.s) pour s'impliquer dans les activités et le suivi de dossiers. Nous avons donc organisé une tournée des départements pour savoir ce qui préoccupait les enseignant.e.s et quels étaient les obstacles à leur implication. Vous trouvez dans l'encadré en page 16 le questionnaire distribué⁸.

Même si elle n'est pas complétée, la tournée révèle que les préoccupations des enseignants font relativement consensus, à savoir : la mise en place du compostage ; un meilleur accès au stationnement pour les vélos ; la promotion du transport en commun (incluant un meilleur accès aux titres de transport) ; un accès, partout dans le Collège, à des fontaines adaptées pour remplir une gourde ; l'interdiction dans nos murs du plastique à usage unique ; le verdissement à l'intérieur et à l'extérieur du Collège ; et une consigne pour les tasses et gobelets réutilisables. La propreté des lieux et la gestion des déchets étaient aussi objets de préoccupation.

Nous avons peu de temps et avons eu peu d'échanges à propos de l'implication. Devons-nous proposer des sujets d'intervention aux gens ? Est-ce que les gens devraient plutôt se saisir de dossiers à faire avancer ? La conclusion n'est pas encore ressortie de ces échanges.



Dans le cadre de l'organisation de l'accès piétonnier et cycliste, des supports à vélo ont été ajoutés.

8. Le CACE est toujours intéressé à recevoir des réponses. Vous pouvez les envoyer à environnement@collegeahuntsic.qc.ca.

Qu'est-ce qui mène à l'action?

Nous entendons ce que l'actualité nous dit en dehors de nos murs. Mais est-ce que notre Collège peut être un lieu d'information et d'intervention? Comment faire bouger l'immense paquebot que représente une si grande communauté? Lorsque les étudiants sont sortis de la conférence de Dominic Champagne (organisée lors du Colloque des sciences humaines cette session), plusieurs demandaient «et maintenant, on fait quoi?». Pour moi, cela illustre parfaitement le fait que l'information et la connaissance peuvent mener à l'action.



Soin de nos ruches sur notre petit toit vert.

Mais il faut d'abord que cette information soit accessible, ce qui n'est pas le cas dans nos murs. L'environnement est un onglet de la page web du Collège; c'est une annonce ponctuelle sur la Semaine de la terre ou la Semaine des transports actifs. La plupart du temps, c'est un sujet noyé parmi les autres.

L'environnement «n'existe pas» dans notre espace. D'autres cégeps permettent un affichage dans des lieux centraux. Pourquoi est-ce impossible d'afficher une annonce de manifestation sur nos murs? Je pense qu'il faut questionner la politique très stricte (pour ne pas dire étroite) concernant l'affichage d'activités et ce, particulièrement en ce qui concerne la situation environnementale actuelle, parce qu'elle n'est pas un sujet comme les autres: elle est une situation d'urgence.

Est-ce que notre mandat éducatif, menant en principe à la formation de citoyens responsables, devrait inclure leur sensibilisation à cette dimension? Alors qu'une certaine partie de la population semble portée vers le climatoscepticisme, nous faisons probablement plus souvent face au syndrome de l'autruche chez des individus qui ne reconnaissent pas l'urgence actuelle et ne se sentent pas concernés par la mise en place des changements à venir, pourtant inévitables.

Qui fixe les priorités d'intervention?

Pour faire avancer des dossiers, il faut investir des ressources et fixer des priorités. Bien que les intentions restent bonnes, il y a eu au fil du temps (et des mesures d'austérité) une érosion de l'importance accordée à l'environnement par la Direction de notre Collège, alors que toute intervention est soumise à son agenda et à ses priorités budgétaires.

Considérant la grandeur de notre Collège, on peut affirmer que les ressources financières et humaines consacrées à l'environnement sont limitées et imposent un rythme ralenti d'implantation des mesures nécessaires.

L'action et la concertation au sein du CACE ont aujourd'hui un très faible impact sur les décisions de l'administration. C'est ce qui a mené, au cours de la dernière année, les employés membres du CACE à se questionner: devons-nous laisser entièrement à l'administration la responsabilité de fixer nos priorités collégiales en matière d'environnement? Ne devrions-nous pas nous en saisir et lui faire part des nôtres?

Nous interpellons la Direction du Collège

Dans les dernières années, les deux syndicats majeurs du Collège (personnel enseignant et de soutien) avaient déjà adopté une *Déclaration de principe pour l'environnement*⁹, signifiant ainsi leur préoccupation grandissante à cet endroit.

Nous appuyant sur cet engagement, et à la suite de l'initiative du *Pacte pour la transition écologique*¹⁰, nous avons adressé à la Direction du Collège une lettre de demande d'action, immédiate et précise, pour donner plus de place à la conscientisation de notre communauté (et de la communauté collégiale) sur l'urgence environnementale et pour qu'elle y attribue davantage de ressources humaines et financières¹¹.

Cette lettre, appuyée par toutes les associations du Collège (enseignant.e.s, employé.e.s de soutien, professionnel.le.s et étudiant.e.s) sera remise à la Direction à la mi-mai. Cette simple démarche compte déjà comme une première implication collective face aux enjeux actuels.

Quelles peuvent être nos priorités ?

Il faut reconnaître que les étudiant.e.s sont de passage chez nous; bien que leur implication soit importante, elle sera toujours à refaire alors que les employé.e.s, pour leur part, restent généralement ici plusieurs années. Nos choix d'enseignant.e.s ont donc d'autant plus d'impact sur une mobilisation possible de notre communauté. Si nous voulons devenir des interlocuteurs dans l'établissement des priorités environnementales du Collège, nous devons définir nos propres priorités en la matière.

Voici quelques pistes de réflexion pour les établir.

- Par exemple, le Syndicat des professeurs et professeurs du Collège Édouard-Montpetit a adopté récemment un mandat qui formulait des revendications à caractère global: «Que le cégep se dote d'un plan pour atteindre la carboneutralité d'ici 2030 impliquant: une réduction significative des émissions; la promotion de la décroissance et de la réduction de la consommation dans les principes directeurs; des demandes de mesures ambitieuses et strictes pour réduire de manière significative
- l'utilisation de la voiture par les employé.e.s et étudiant.e.s (réduction importante d'espaces de stationnement, hausse des tarifs); la gratuité du transport en commun pour les étudiant.e.s, etc.»
- Pour faire suite aux demandes que nous avons adressées à notre Directrice générale, les enjeux de communication et d'information me semblent déterminants pour favoriser l'implication de la communauté; de même, les ressources humaines et financières allouées au suivi des dossiers devraient être augmentées pour accélérer l'avancée des projets.
- Parmi les dossiers déjà traités, lesquels sont les plus importants selon nous? Le transport actif, la réduction des GES, la gestion des déchets, les îlots de chaleur?
- Pour que le CACE redevienne un lieu de concertation et d'action, ses membres enseignant.e.s doivent avoir des mandats de l'AG du SPECA sur ces priorités que nous identifierons; le SPECA pourrait ainsi appuyer la mise en application des mesures demandées.
- Dans le même sens, la création d'un comité multipartite indépendant, regroupant des représentants des associations du Collège, donnerait plus de crédibilité à toute demande ou action.
- Enfin, le Collège s'apprête à reformuler sa *Politique environnementale*. Cette reformulation doit être une occasion d'échanges des préoccupations environnementales entre tous les utilisateurs du Collège.
- Est-ce que des projets scolaires pourraient plus régulièrement faire une place à des sujets d'ordre environnemental? Est-ce possible de faire des ateliers (avec des étudiant.e.s?) pour imaginer des projets porteurs? Créer un comité de veille environnementale, chargé de signaler les questions importantes? Il existe un fonds pour l'innovation: est-ce que les critères de sélection de ce fonds pourraient être ouverts à des projets pédagogiques sur l'environnement?

9. La déclaration a été adoptée par le SPECA le 16 mars 2017.
http://www.speca.info/images/speca/Dossiers_synd/Environnement/ENVIRONNEMENT-Declaration_de_principe.pdf

10. <https://www.lepacte.ca>. En date du 25 avril, 271 000 personnes l'ont signé. Et vous, l'avez-vous signé?

11. Voir la lettre adressée à madame Nathalie Vallée en page 10.

QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ PAR LE CACE AUX ENSEIGNANT.E.S POUR LES RENCONTRES DÉPARTEMENTALES (AUTOMNE 2018)

Voici quelques questions qui pourraient alimenter votre réflexion sur l'importance que nous accordons à l'environnement au Collège. Toute personne qui le désire peut nous envoyer ses commentaires à l'adresse du CACE: environnement@collegeahuntsic.qc.ca.

1. Quels enjeux liés à l'environnement vous préoccupent le plus? Quelques exemples (en avez-vous d'autres?):
 - l'agriculture urbaine;
 - l'impact de l'alimentation (incluant les choix responsables, le bio, l'approvisionnement local, l'agriculture équitable et le gaspillage alimentaire);
 - les changements climatiques;
 - les choix énergétiques au pays;
 - la protection des écosystèmes (faune et flore);
 - la gestion de l'eau potable;
 - la gestion des déchets (incluant réduction/récupération/recyclage et le suremballage);
 - les transports (collectifs, actifs et individuels);
 - l'accès au Collège par tous ses usagers (piétons, cyclistes et automobilistes);
 - la consommation de papier.
2. À quel type d'intervention en matière environnementale vous attendez-vous de la part du Collège?
3. Pensez-vous que vous êtes bien informé.e des actions prises par le Collège vis-à-vis de l'environnement?
4. Connaissez-vous l'existence du CACE (Comité d'action et de concertation en environnement) et son mandat?
5. Êtes-vous au courant des activités initiées par le CACE? Savez-vous que ces activités sont annoncées sur le site du Collège (mot clé: environnement)? Par quel moyen aimeriez-vous en être informé.e?
6. Sur quels sujets liés à l'environnement pensez-vous que le SPECA pourrait/devrait s'impliquer? De quelle manière le CACE pourrait-il intervenir au SPECA à ce sujet?
7. Il est possible de s'impliquer au Collège en environnement de différentes façons. Êtes-vous interpellé.e ou êtes-vous déjà impliqué.e via l'une de ces différentes manières?
 - Ponctuellement: via un regroupement temporaire relié à une action précise? (ex.: compostage)
 - Via le SPECA: par des prises de position sur les méthodes de travail et autres sujets liés à la vie collégiale?
 - Via votre enseignement: par l'intégration de notions touchant l'environnement dans vos activités d'enseignement? (Seriez-vous ouvert.e à parler d'environnement à vos étudiants? Seriez-vous intéressé.e à discuter de cet aspect avec d'autres enseignant.e.s?)
8. Avez-vous d'autres questions, préoccupations à propos d'enjeux environnementaux dont vous aimeriez nous faire part? Avez-vous des alternatives écologiques à suggérer?

- Pourrions-nous créer une «Chaire de l'environnement» au Collège qui aurait le mandat d'organiser des conférences régulières? Il existe une très grande variété d'organismes et d'associations militantes de toutes sortes. Les présenter aux étudiant.e.s et employé.e.s leur permettrait d'identifier le genre d'engagement qui puisse leur convenir. On pourrait cibler les placements financiers dans les projets pétroliers (choix de société) afin que nos associations, le Collège et même les employé.e.s s'en retirent.
- Serions-nous mûr.e.s pour un comité des cyclistes du Collège qui leur donnerait une voix pour des demandes favorisant le développement de ce mode de transport?

Je pense que l'environnement représente un enjeu de société trop important pour laisser une administration collégiale, même bien intentionnée, établir les priorités d'intervention en la matière. Nos associations doivent avoir leur réflexion propre pour que les aspects environnementaux qui nous touchent soient connus de la Direction et pris en compte par elle. Nous avons une parcelle de pouvoir et de responsabilité de plus que les étudiant.e.s qui nous disent avec détermination, chaque vendredi, comme cette question est importante pour eux. Il faut s'en saisir. ■

DOSSIER ENVIRONNEMENT

La mobilisation environnementale en images

PROJET DE CRÉATION D’AFFICHES



Jessika Beaulieu



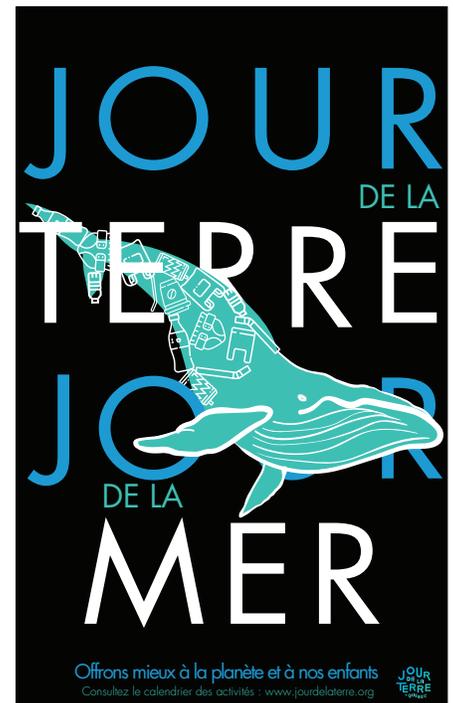
Flavie Donato



Myriam Chagnon



Daniel Fedrine



Nadège Chartier

Dans leur cours de *Langage graphique: communication*, les étudiant.e.s de 1^{re} année en Graphisme, encadré.e.s par Suzanne Duranceau, ont su trouver des manières originales d’illustrer le thème du Jour de la Terre.

ATELIER DE CRÉATION DE PANCARTES

Les 25 et 26 avril dernier, le comité de mobilisation du SPECA a organisé un atelier de création de pancartes en lien avec la semaine de la Terre.

Cette activité qui se tenait à l'Agora du Collège a permis à plusieurs étudiants d'exprimer, sous la forme de dessins et de textes, leurs préoccupations quant à l'avenir de la planète.

Nous tenons à remercier Pascal Labonté (technicien en environnement), Florian Soletti (conseiller à la vie étudiante) et le Service des communications qui ont grandement facilité la tenue de cet événement.

SUZANNE DURANCEAU ET RENÉ VILLENEUVE



L'expérience, c'est pas relatif

Le SPECA tient à exprimer sa solidarité à l'égard des employé.e.s du Collège appartenant au personnel de soutien et au personnel professionnel, qui sont touché.e.s par les effets pervers de la mise en place d'une nouvelle structure salariale pour de nombreux travailleurs et travailleuses des services publics.

Dans son premier document d'information sur le sujet¹², la CSN explique comment cette nouvelle structure mise en place le 2 avril 2019 entraînera des problèmes de non-reconnaissance de l'expérience pour certaines et certains salarié.e.s des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (mais pas pour les enseignant.e.s de cégep):



La mécanique prévoyant l'intégration dans les nouvelles échelles salariales tient compte uniquement du taux horaire gagné et non de l'expérience acquise ou du numéro d'échelon occupé dans l'ancienne échelle. Ainsi, le 2 avril, toutes les personnes salariées intègrent la nouvelle échelle au taux horaire égal ou immédiatement supérieur à celui gagné le 1^{er} avril. Or, pour certaines personnes, bien qu'il n'y ait pas de réduction de salaire, cela se traduit par l'attribution d'un ou de plusieurs échelons inférieurs à celui qu'elles occupent actuellement, et ce, sans égard au nombre d'années d'expérience qu'elles ont accumulées.

Pour plus d'information sur cet enjeu :

<https://secteurpublic.quebec/project/experience/>

12. <https://secteurpublic.quebec/wp-content/uploads/2019/04/Relatif-lettre.pdf>

COMITÉ DE RÉDACTION

DU SPECA-HEBDO :

MARIE-PIERRE DUCHAINE, THOMAS
DUSSERT, CHRISTIAN GOYETTE
ET ELSA MYOTTE